



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général à la planification écologique

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS : STRATÉGIE ET INSTRUMENTS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

28 mars 2024

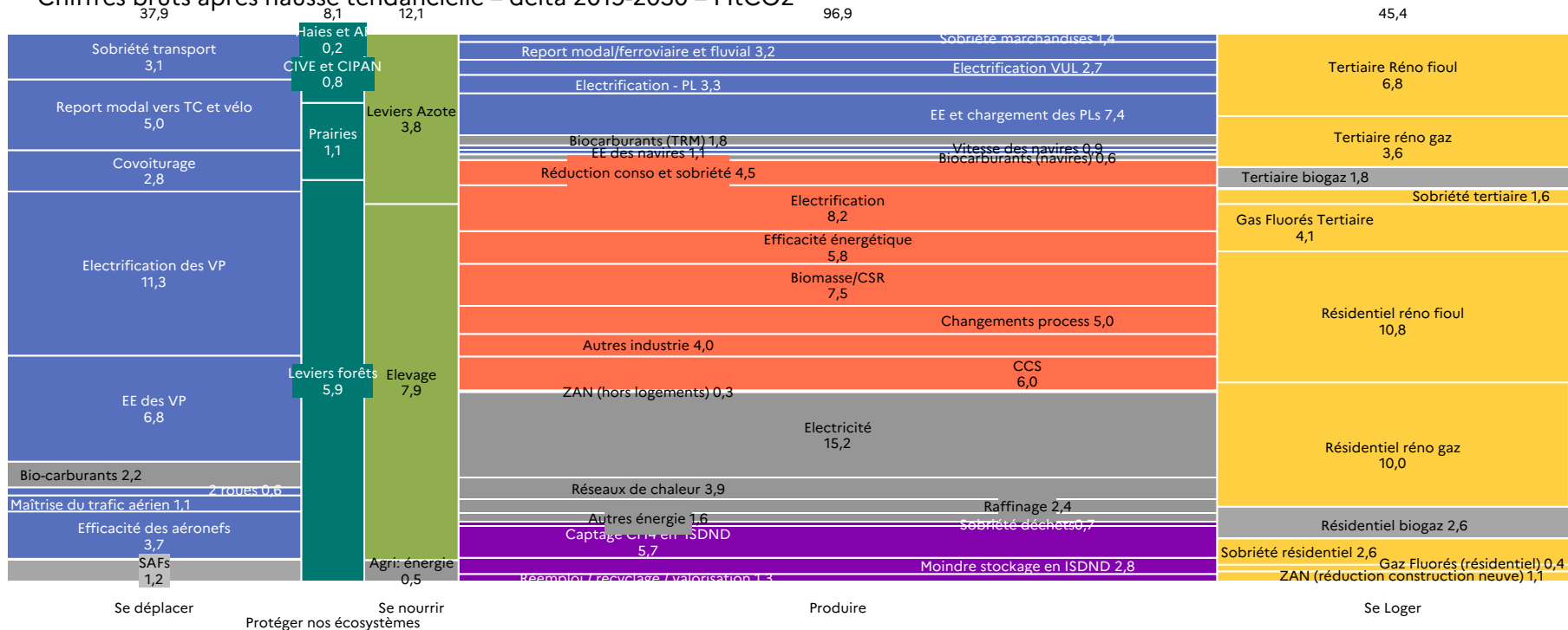
**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer

1. Synthèse du Plan

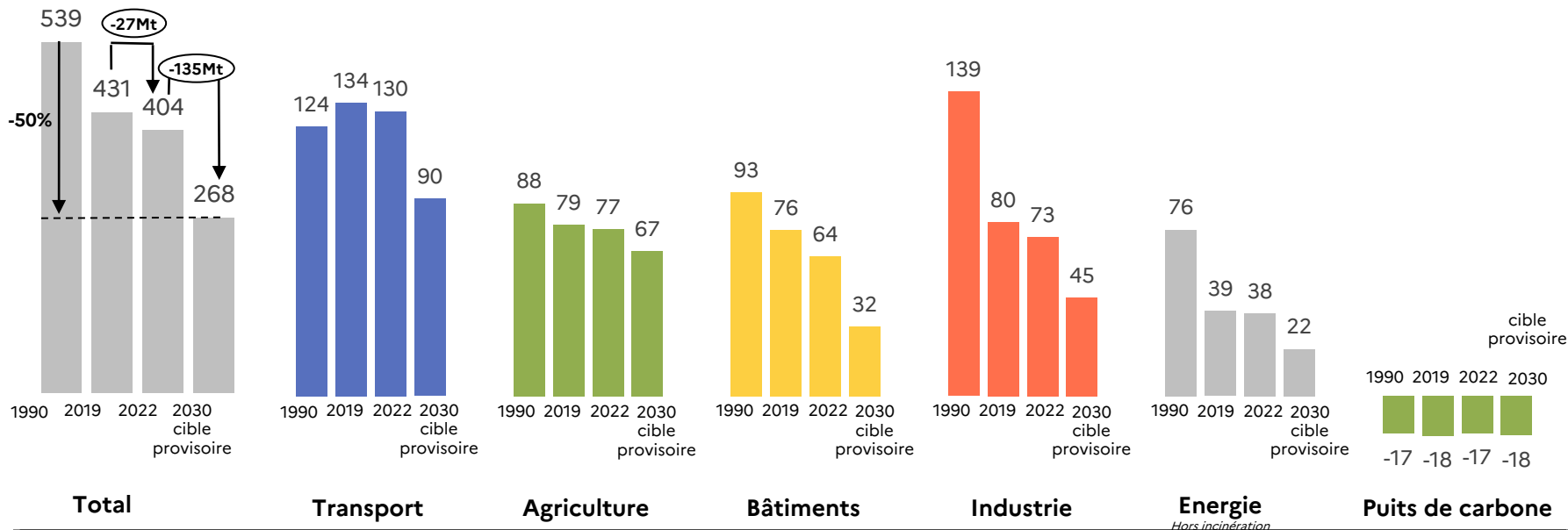
55 leviers pour réduire les émissions de ~200 MtCO2e entre 2019 et 2030

Chiffres bruts après hausse tendancielle – delta 2019-2030 – MtCO2



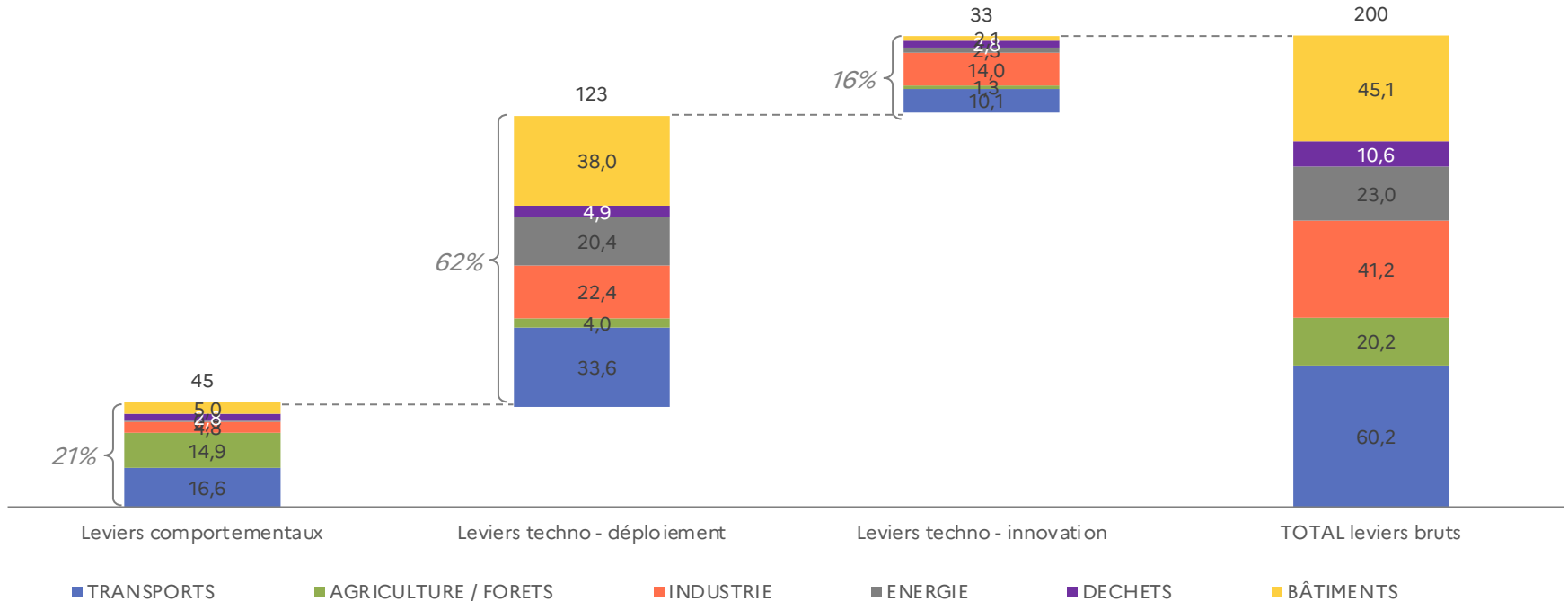
Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES réalisées en 1990, 2019 et 2022, résultats provisoires des simulations 2030 (en MtCO₂e/an)



62% reposent sur des solutions techniques existantes

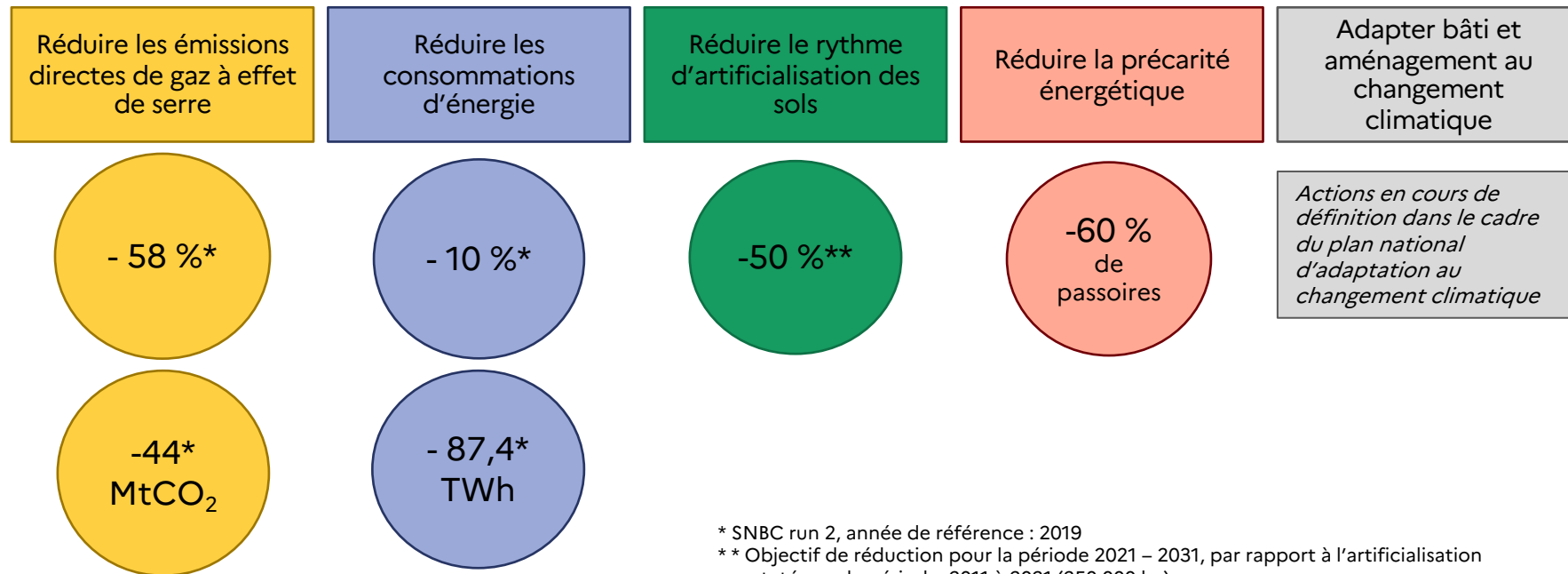
Leviers « bruts » de réduction des émissions entre 2019 et 2030, par niveau de technicité (en MtCO₂e/an)



2. Le bâtiment

La planification écologique vise cinq grands objectifs pour le secteur du bâtiment à horizon 2030

Objectifs et indicateurs associés

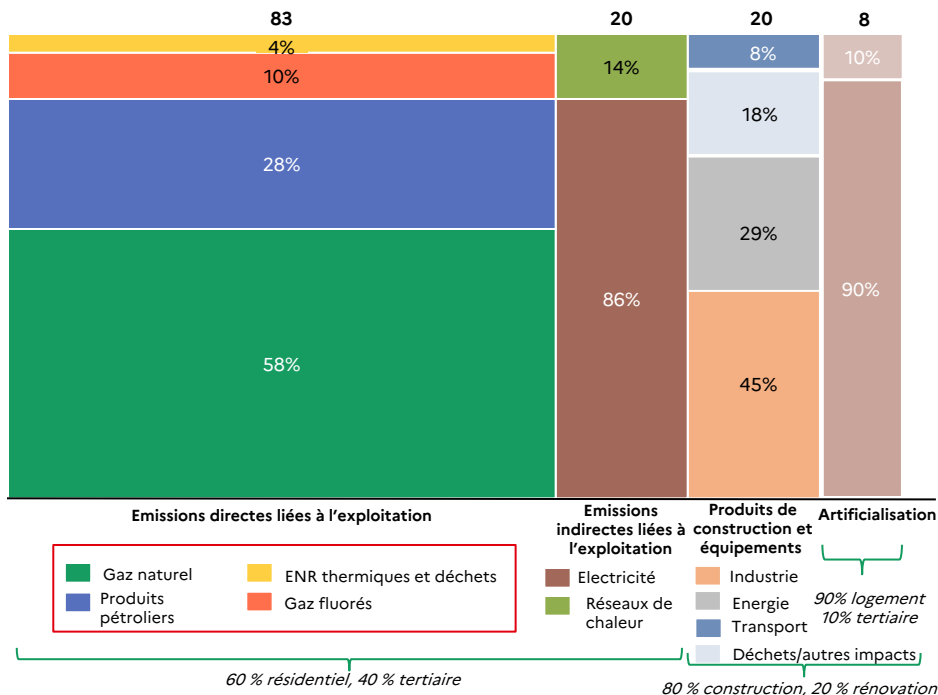


* SNBC run 2, année de référence : 2019

** Objectif de réduction pour la période 2021 – 2031, par rapport à l'artificialisation constatée sur la période 2011 à 2021 (250 000 ha)

Rappel : les émissions directes sont directement responsables d'environ 65 % des émissions nationales des bâtiments

Emissions totales sur le territoire national liées aux bâtiments (en Mt CO₂eq), estimations, chiffres CSTB 2019

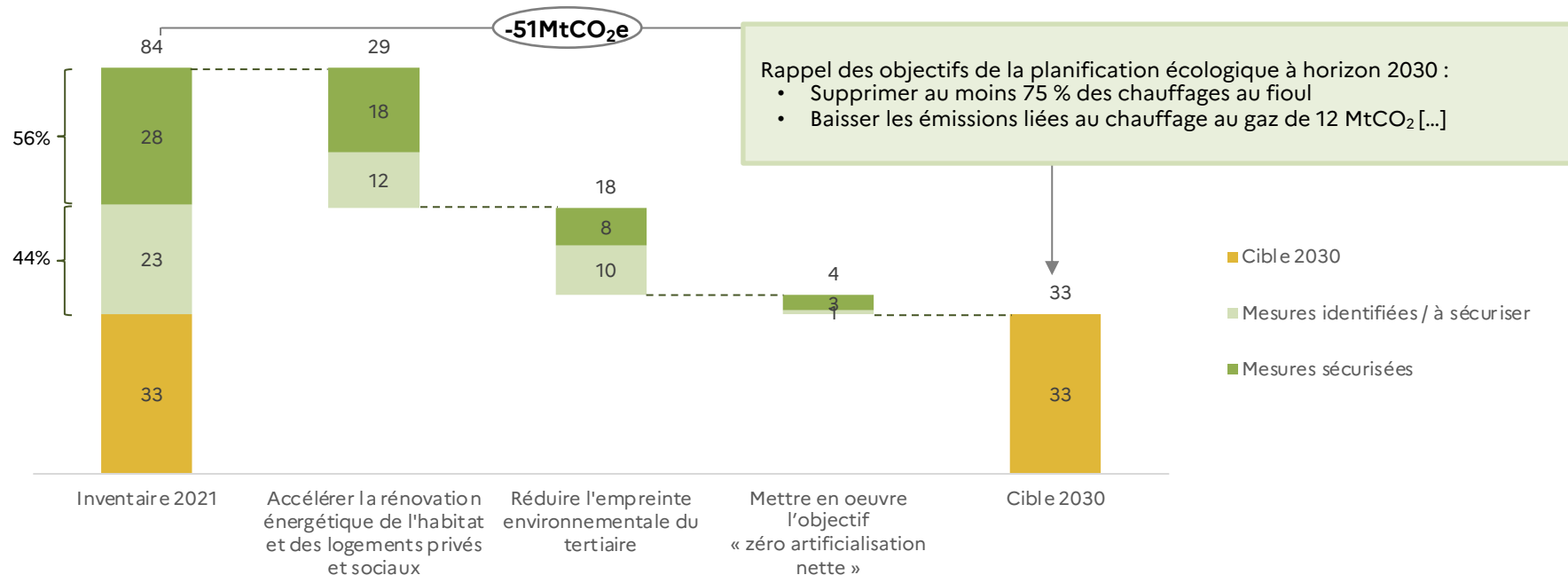


- Sur la durée de vie d'un bâtiment, les usages sont le principal poste d'émission devant la construction (émissions directes)
- Le poste principal d'émissions directes du secteur des bâtiments est dû aux **émissions liées aux consommations d'énergie fossiles pendant la phase d'usage des bâtiments** (gaz, fioul), les émissions liées à l'électricité étant comptabilisées dans les émissions du secteur énergétique. Le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et la cuisson représentent **83,3 %** des émissions en 2022
- L'objectif du plan est de réduire de 60% ces émissions directes en 2030
- Emissions indirectes : pas de cible définie directement, mais trajectoire liée à celles des secteurs industrie et énergie
 - la production d'électricité et les réseaux de chaleur
 - les produits de construction
 - les matériaux de rénovation
- Emissions liées à l'artificialisation : -50 % visé en 2030 compte tenu des objectifs ZAN

➔ **Besoin d'agir sur toute la chaîne pour baisser les émissions**

55% des mesures engagées pour la décarbonation du bâtiment (incluant l'artificialisation et impact associé (MtCO₂e/an))

Maturité des leviers de décarbonation du bâtiment (incluant artificialisation) et impact associé (MtCO₂e/an)

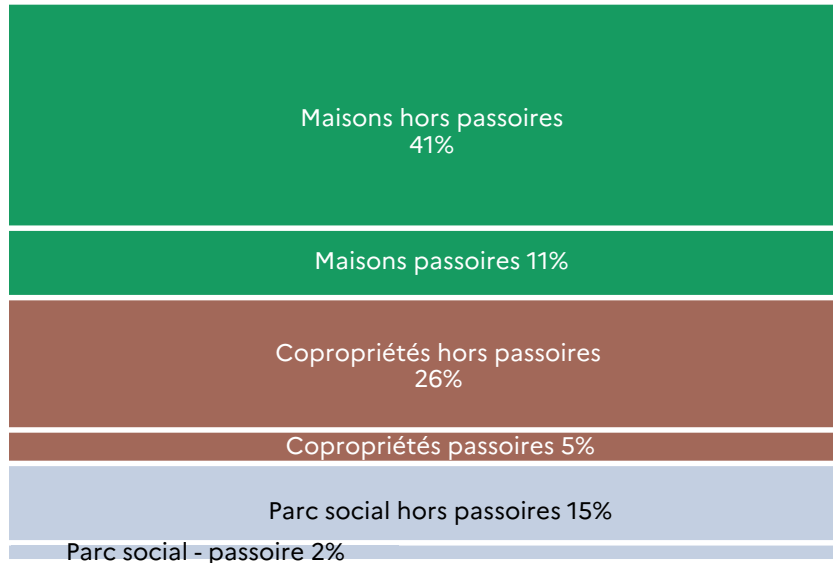


3. Le logement privé

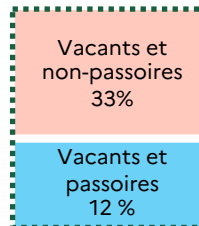
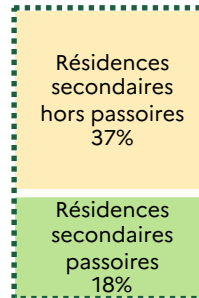
Répartition du parc de bâtiments

Résidentiel : 64% des émissions directes

Résidences principales : 30,0M logements
30% des passoires sont louées (hors parc social)

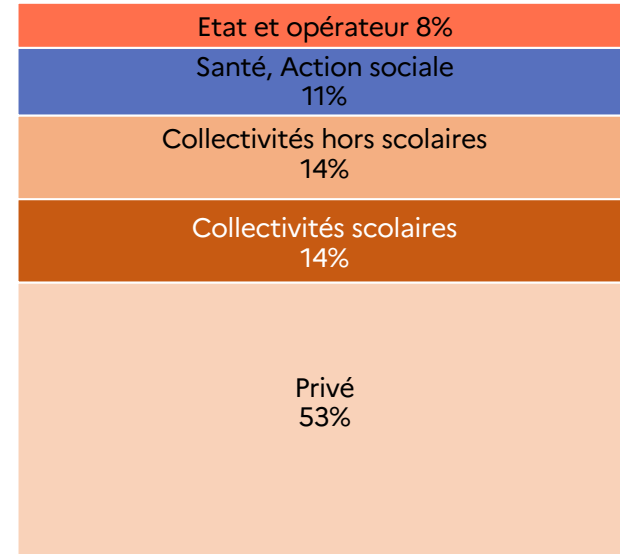


Résidences secondaires (3.7M)
et vacantes (3M) : 7,7M
logements



Tertiaire : 36% des émissions directes

~1000 Mm2, dont 60% du parc couvert par le
DEET
(315kbâtiments)



4 priorités, 6 leviers

Objectifs :

Baisse GES

Baisse
consommation
énergie

Précarité
énergétique

Adaptation

6 leviers

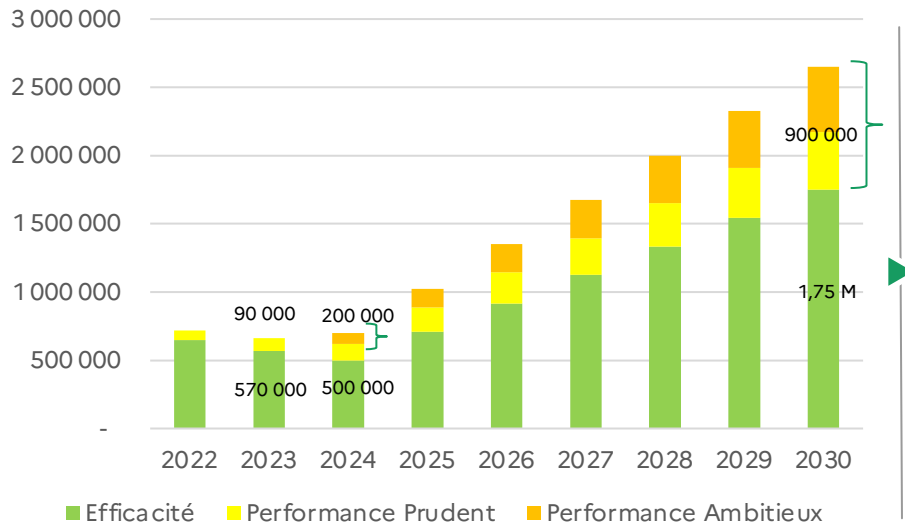
- 1 **Sobriété**
- 2 **Décarbonation (changement de chaudières)**
- 3 **Isolations profondes**
- 4 **Accompagnement**
- 5 **Meilleur ciblage (passoires, précaires, fossiles)**
- 6 **Meilleurs contrôles et mesure de l'impact**

Déclinaison concrète

- 1 Pérennisation des efforts du plan sobriété (T° consigne, pilotage, indiv. frais chauffage), sensibilisation en continu, entrée en vigueur de l'ETS2 en 2027.
- 2 Dispositions incitatives (mise en place d'un pilier « efficacité »), développement massif des réseaux de chaleur
- 3 Meilleure incitation à la rénovation performante, le cas échéant par étapes, mise en place des circuits de distribution adaptés
- 4 Montée en puissance du guichet et de l'accompagnateur
- 5 Développement du « aller vers », ciblage à la fois des aides et de l'accompagnement, mobilisation du secteur privé (banques...), des collectivités et opérateurs
- 6 Mesure de la qualité des travaux (tests d'étanchéité, SEREINE...), renforcement de la lutte contre la fraude et mesures contre effets d'aubaine, suivi d'indicateurs standardisés

Une trajectoire ambitieuse permettrait d'atteindre la plupart des objectifs, mais sa mise en œuvre repose sur des ruptures

Trajectoire de montée en charge des deux piliers, en nombre de logements par an



Résultats	Prudent	Ambitieux
Suppression chaudières fioul et gaz	580 000 /an sur 2024-2030	580 000 /an sur 2024-2030
Rénovations performantes (nb logements)	270 000 /an sur 2024-2030	550 000 /an sur 2024-2030
Baisse GES (47Mt en 2019)	-50% en 2030	-62% en 2030
Baisse énergie (pour usage chauffage)	-18% en 2030 (50TWh gagnés)	-22% en 2030 (65TWh gagnés)
Baisse passoires*	-31% en 2030	-60% en 2030

* Pourrait être amélioré avec un meilleur ciblage des passoires

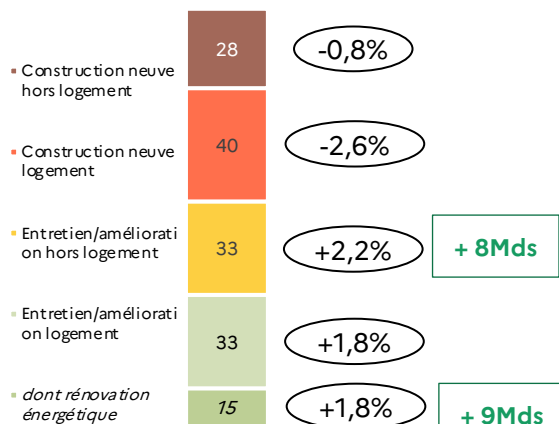
Une mobilisation massive et en profondeur de la filière entière est nécessaire

La tendance est déjà à l'accélération des rénovations et de l'entretien dans le secteur de la construction

CA du bâtiment en 2022 en Md€ (FFB, total 149 Md)

Tendances 2023 (FFB)

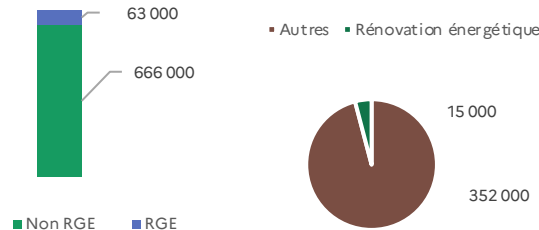
Besoins sup. horizon 2030



Qualité : les professionnels doivent monter en compétences sur la rénovation performante

Nombre d'entreprises du secteur en 2022 (obs BTP)

Formation continue : formés en 2021 (Constructyts)



Réforme du label RGE

Phase 1 – depuis 2018:

- Renforcement des contrôles sur les entreprises à risque
- Renforcement général du nombre d'audits (en 2021, un tiers des entreprises RGE)

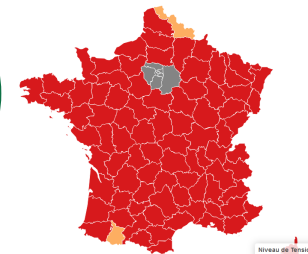
Phase 2 – Depuis 2021 :

- Expérimentation « RGE Chantier par chantier », prolongée jusqu'à fin 2023
- Refonte des modules de formation (en cours)
- Plan de contrôle aléatoire en préparation

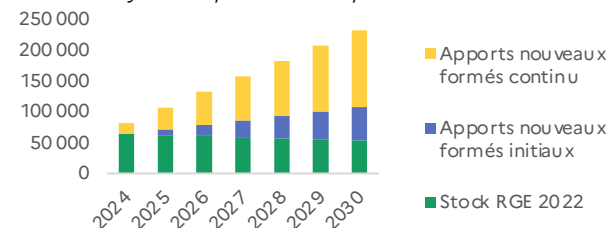
Quantité : les besoins de main d'œuvre seront élevés à l'horizon 2030 pour tous types de travaux

Exemple : indicateur DARES de tension ouvriers qualifiés 2nd œuvre, 2022 - (rouge = tension très élevée ; orange = élevée ; gris = pas de donnée)

Min. +200 000
 ETP en rénovation nécessaires en 2030 par rapport à 2019 selon France Stratégie (scénario BC 2020), départs et retraites pris en compte



Triplement de la formation continue spécialisée et formation initiale systématique : nb d'entreprises RGE x4 en 2030



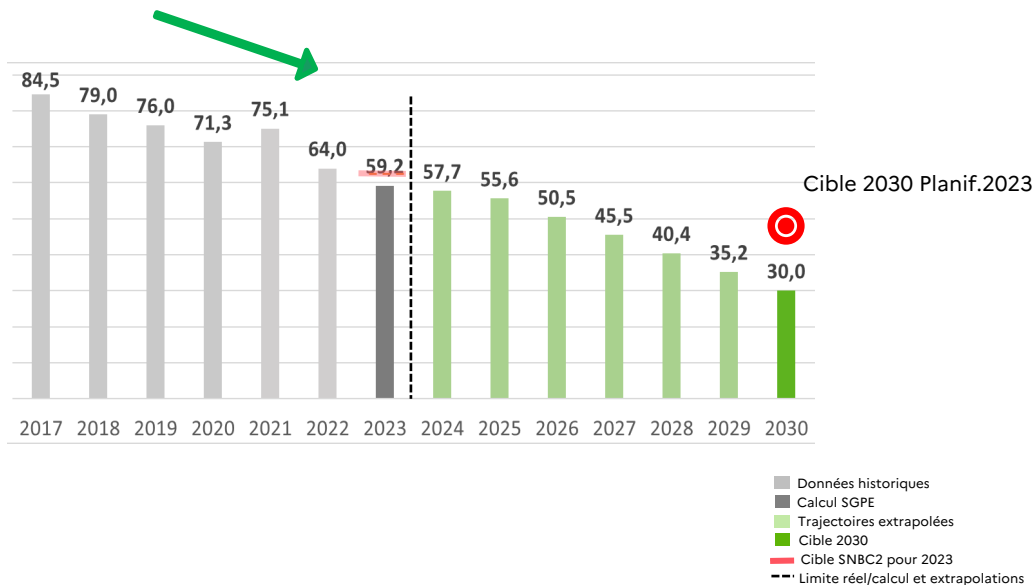
ANNEXES

Réduire les émissions directes de gaz à effet de serre

Les premières estimations des émissions de GES du secteur bâtiment sont alignées sur la trajectoire

Suivi des engagements de la loi climat et résilience⁽¹⁾

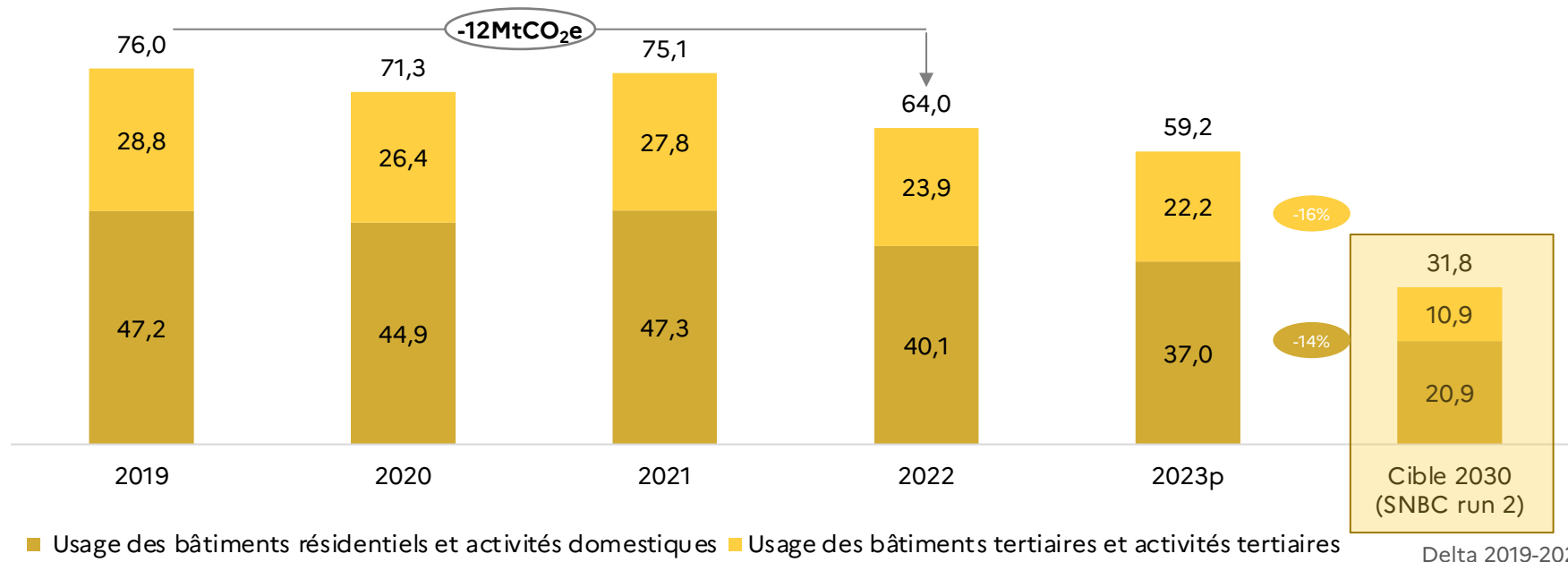
Emissions directes des bâtiments résidentiels et tertiaires – tous GES (trajectoire provisoire dans l'attente de l'actualisation de la SNBC)⁽²⁾. Unité : MtCO₂e



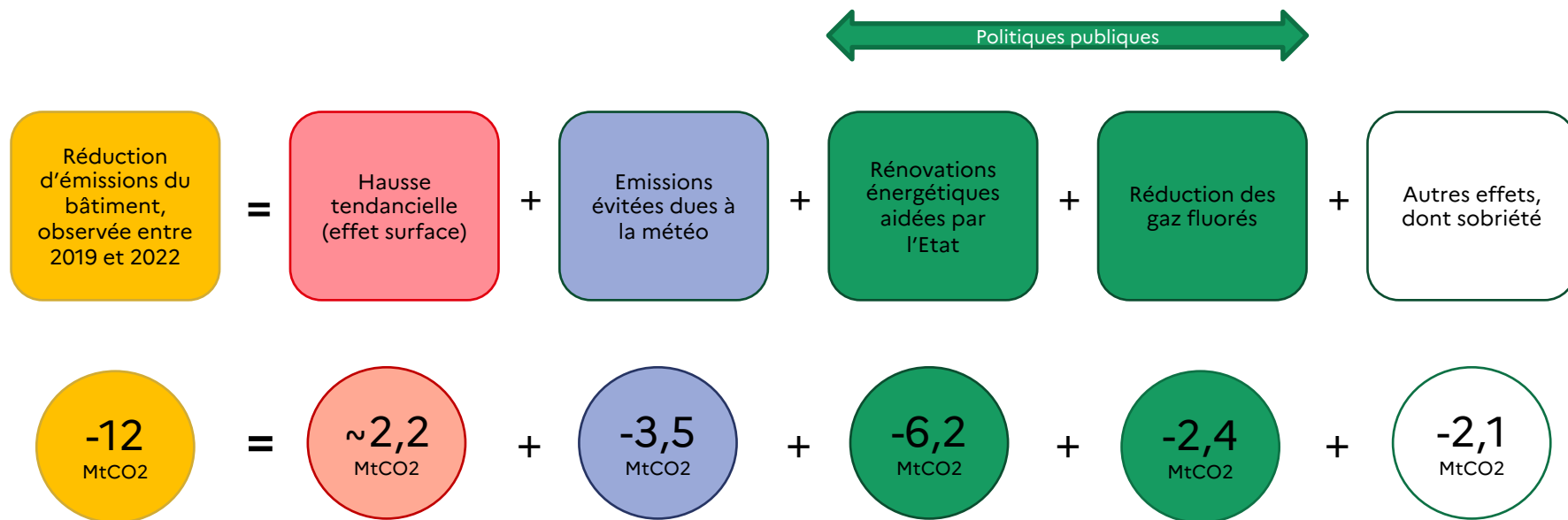
- Le pic d'émissions directes de **2021 est vraisemblablement corrélé à la sortie de la crise COVID** de 2020 ainsi qu'à la rigueur du climat cette année. A suivi une **baisse exceptionnellement forte en 2022** de 14,3 % par rapport à 2021 (cf, page 12)
- Les variations des émissions s'expliquent par des facteurs structurels (impact des politiques publiques sur l'évolution du mix énergétique et évolution des comportements), et par des facteurs conjoncturels (impact des conditions météorologiques sur le besoin d'énergie).
- **2023** : tendance à la baisse et au-dessus du rythme de diminution prévu par la SNBC2.
- A la date de réalisation de cette infographie, les données d'émissions du dernier trimestre 2023 n'étant pas disponibles auprès du CITEPA, les valeurs présentées sont le résultat d'une extrapolation réalisée par le SGPE

Les émissions directes du bâtiment diminuent significativement sur la période 2019 – 2022 => -12 MtCO₂e

Emissions de GES du secteur du bâtiment (MtCO₂e, CITEPA-SECTEN édition 2023, baromètre mensuel)



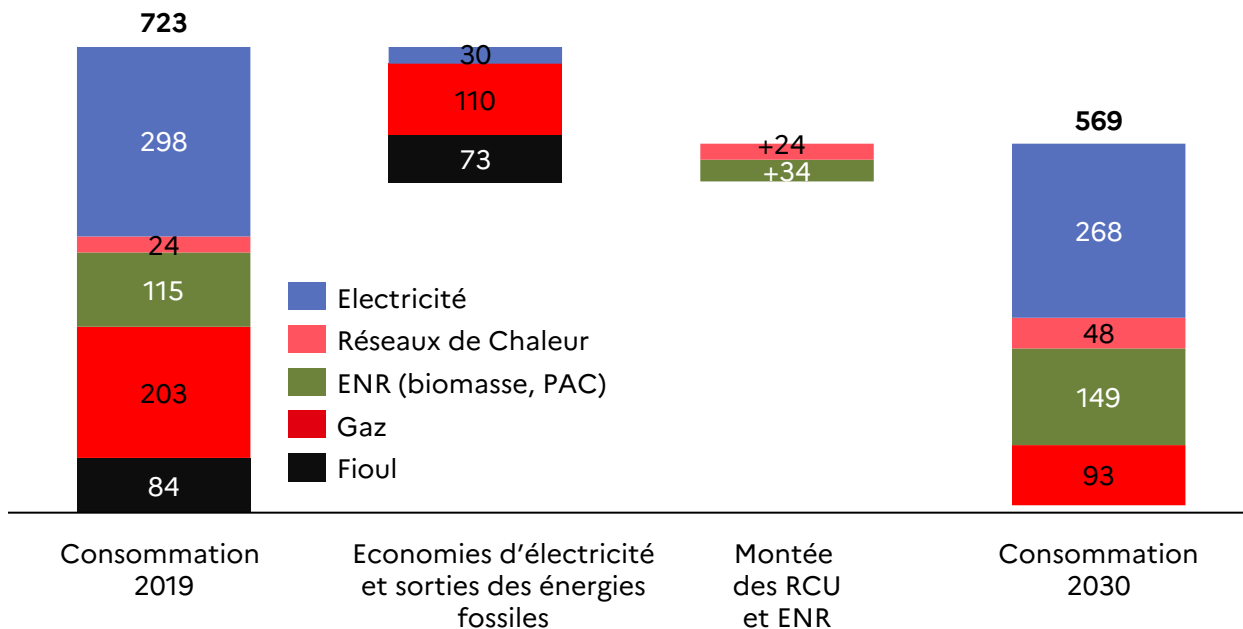
Estimation des causes de la baisse des émissions directes de CO2 du secteur du bâtiment, entre 2019 et 2022



Réduire les consommations d'énergie

Evolution de la consommation d'énergie dans le scénario ambitieux d'ici 2030

Bilan énergie du secteur résidentiel et tertiaire, actuel et cible selon le scénario ambitieux proposé (Energie finale, TWh)

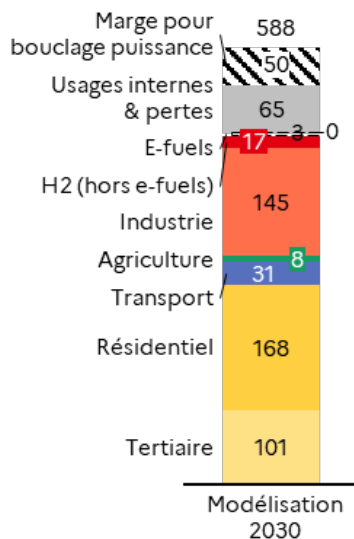


- Environ 47% de la consommation finale de tous les secteurs aujourd'hui
- Décarbonation via notamment les réseaux de chaleur et la chaleur renouvelable
- Enjeu de baisse globale des consommations pour sécuriser notre approvisionnement énergétique (réseau électrique, biomasse, etc.) et permettre à plus long terme l'atteinte de la neutralité carbone.

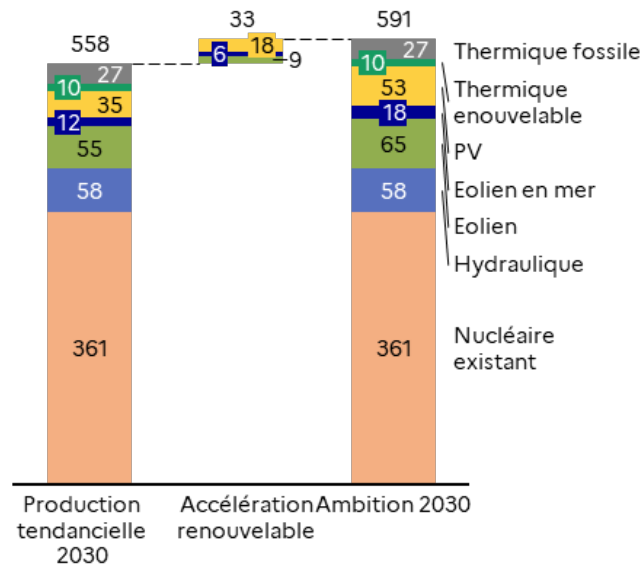
Enjeux de bouclage électricité en 2030

Résultats provisoires dans l'attente des simulations RTE en puissance

Trajectoire de consommation d'électricité issue des trajectoires sectorielles (TWh)

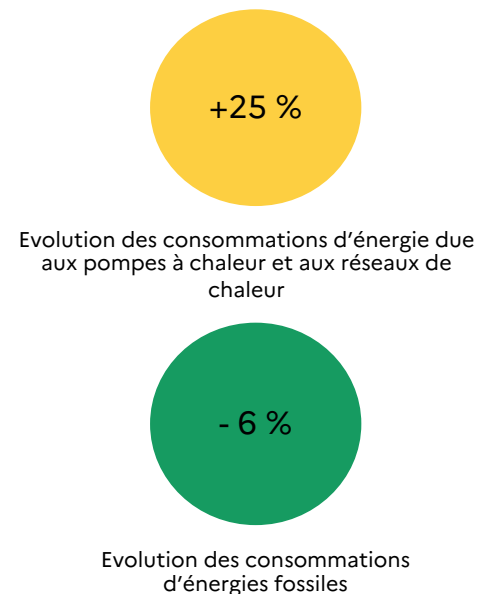
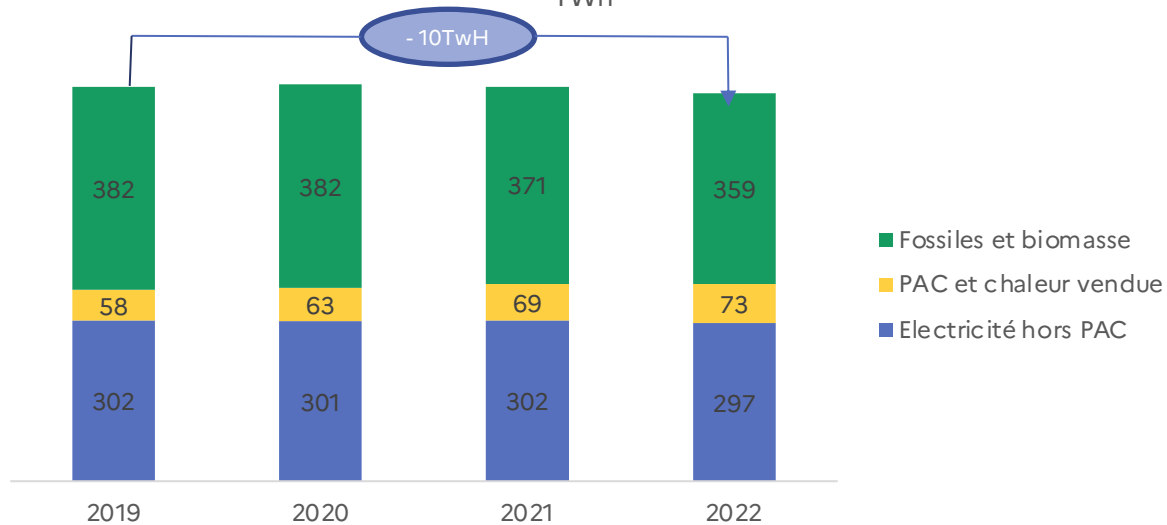


Production d'électricité projetée en 2030 selon deux scénarios (TWh)



La consommation d'énergie diminue, l'énergie carbonée est progressivement substituée

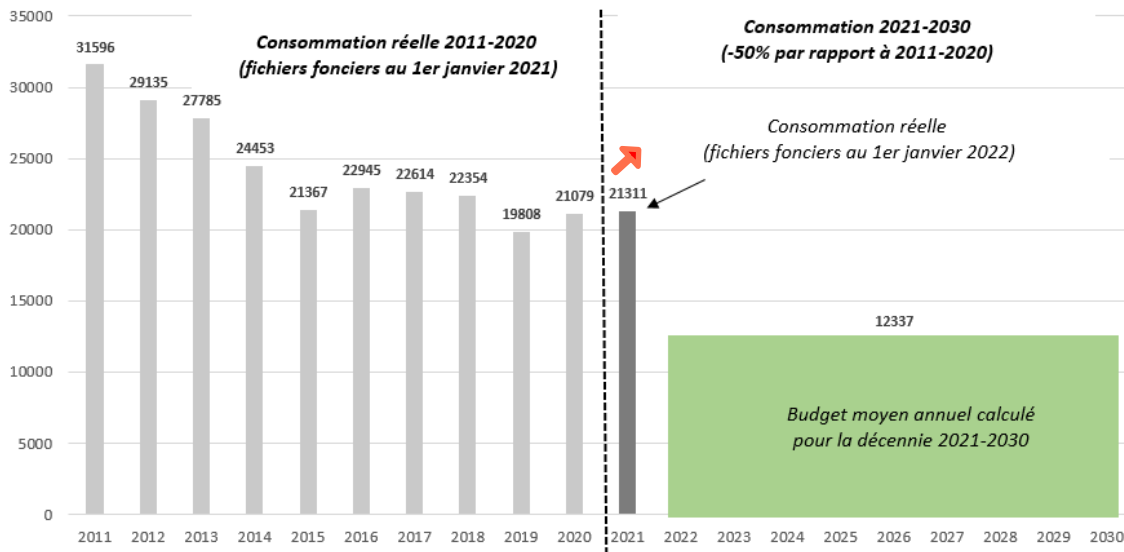
Consommation d'énergie du bâtiment corrigée du climat, par source, en TWh



Réduire le rythme d'artificialisation des sols

Trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols

Surface d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers (tous usages ENAF). Unité: Kha.



La trajectoire de réduction de l'artificialisation imposée par l'article 191 de la loi « Climat-Résilience » consiste à réduire de 50 %, le rythme de l'artificialisation des sols constaté sur la période 2011 – 2020, pour la période 2021 – 2030.

Ainsi, 250 000 ha ayant été consommés entre 2011 et 2021, le « budget » d'artificialisation est de 125 000 ha pour la période 2021 à 2030.

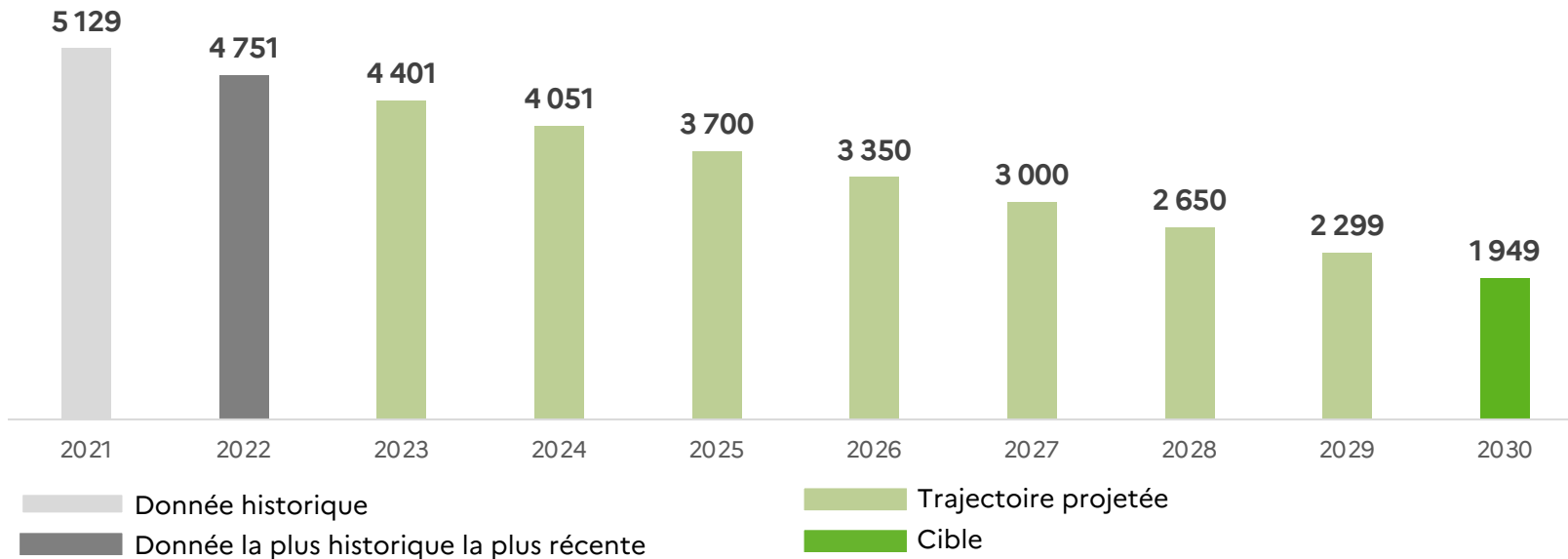
La consommation d'espace est observée grâce aux fichiers fonciers.

- Données historiques
- Dernière donnée historique disponible
- Budget moyen annuel calculé

Réduire la précarité énergétique

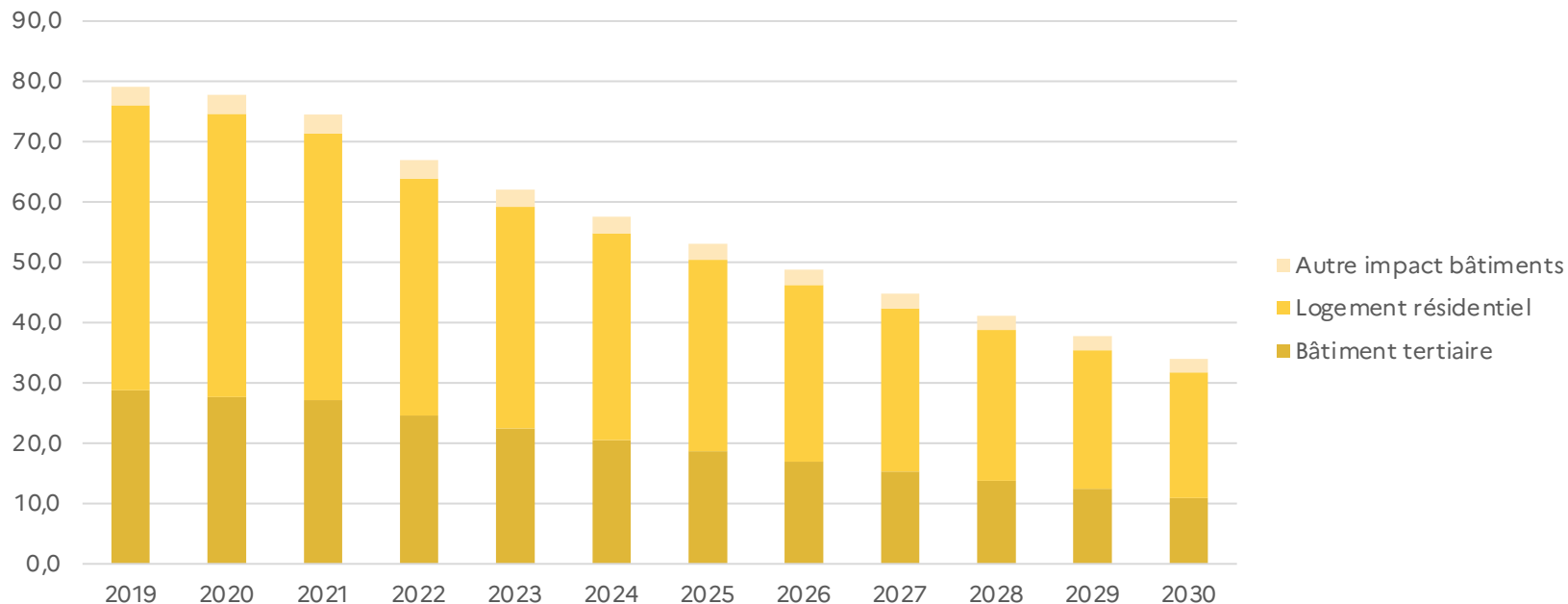
Au-delà des CO₂ et de la consommation d'énergie, l'enjeu des rénovations est de résorber la précarité énergétique

Nombre de passoires thermiques parmi les résidences principales en milliers au 1^{er} janvier 2023.
Périmètre : Hexagone. Source : ONRE/SDES 2023.



Détail de l'annualisation du Plan par secteur

BATIMENTS





PREMIER MINISTRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général à la planification écologique